



**Mathématiques :** Ingrid Daubechies en explique les applications courantes Page B 6

**Michel David** se penche sur les états d'âme de la première ministre Page B 2

**Manon Cornellier** observe des failles en Alberta dans la loi électorale Page B 2

# PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI 2013



Réunis de manière exceptionnelle sur une même tribune en février dernier, les recteurs — et une rectrice! — des neuf établissements montréalais se côtoient ici dans une apparente collégialité, universités membres du réseau UQ aux côtés des universités de recherche.

## Conflit des genres à la CREPUQ

Les jours de la Conférence des recteurs sont comptés. Les difficultés financières du réseau universitaire conjuguées à une année 2012 haute en couleur ont miné une collégialité déjà fragile chez les recteurs d'établissement. En menaçant de renier cette CREPUQ porte-voix depuis 1963, les recteurs plaident pour la diversité des universités.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

C'est le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, qui a ouvert le bal des portes qui claquent en confirmant à la mi-avril qu'il ne souhaitait plus que la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ) parle en son nom. Mais c'est son homologue de l'Université de Montréal, Guy Breton, qui a le mieux résumé les raisons qui poussent aujourd'hui 12 des 18 universités québécoises à remettre en question leur adhésion à leur association. «Au Québec, nous avons longtemps regardé les universités comme un groupe homogène», a-t-il écrit ce jeudi dans son *Carnet de recteur*. Mais «on l'oublie souvent: les universités ne sont pas toutes coulées dans le même moule».

Entre autres pots cassés résultant du printemps étudiant, où les dirigeants d'université ont plaidé pour un refinancement passant par la hausse des droits de scolarité, faudrait-il ajouter la fin de la CREPUQ?

«La crise était latente, elle couvait depuis un bon moment», confirme la présidente de la CREPUQ et rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette. Les gestes d'éclat de MM. Brière et Breton, et enfin de 10 des 11 constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQ), n'ont pas étonné la présidente, qui précise d'entrée de jeu ceci: malgré les hauts cris poussés sur la place publique, tout le monde paie encore sa cotisation à la CREPUQ, bénéficie de ses précieux services, et confirme sa participation à une réunion de haute importance appelée pour le 6 juin prochain.

«C'est une journée de réflexion stratégique dont on a convenu après le Sommet [sur l'enseignement supérieur, fin février], en voyant justement que ça ne tournait pas rond. Je ne comprends pas pourquoi on ne se laisse pas la chance de se rendre jusqu'à ce moment avant de dire qu'on quitte la CREPUQ», critique le recteur de l'UQAM, Robert Proulx, affirmant non seulement qu'il ne voit aucun intérêt à ces déchirements publics, mais qu'il voit au contraire «un intérêt à ne pas le faire, pour protéger la transparence de cette réunion». L'UQAM participera à cette rencontre et n'adhère pas à la menace formulée en bloc cette semaine par les autres constituantes du réseau UQ de claquer la porte.

Il fut une époque, pas si lointaine, où les consensus n'étaient pas si difficiles à obtenir pour des recteurs soucieux de convaincre l'État d'un sous-financement chronique.

«S'entendre sur le sous-financement, c'était la partie facile», rappelle Robert Lacroix, ancien recteur de l'Université de Montréal et ex-président de la CREPUQ, aujourd'hui fellow au CIRANO. «Les problèmes ont commencé quand il a été question de regarder comment on allait financer l'écart: par des droits de scolarité ou une augmentation de la participation de l'État? La zizanie a commencé. Et le partage entre les universités des nouvelles ressources a été un autre problème: tout le monde s'est mis à tirer la couverture de son bord.»

C'est justement au nom de la diversité du réseau universitaire que la fonction lobby de la CREPUQ n'est tout simplement plus possible. «Qu'on garde les services qu'elle offre, car ils sont essentiels», dit Robert Lacroix. Mais la fonction de porte-parole pour tous? Ce n'est plus viable. C'est pour cela que certaines veulent reprendre leur droit de parole pour dire: arrêtez de dire que toutes les universités sont pareilles!

Le recteur de l'UQAM abonde en ce sens. «La CREPUQ ne peut pas parler pour tout le monde sur tout, et je n'ai d'ailleurs jamais compris qu'elle pouvait parler en mon nom. Force est d'admettre qu'à partir du moment où il y a des divergences de vue sur la conception même d'une université, on n'arrive à aucun consensus», dit Robert Proulx.

### UQ contre U8?

En filigrane de cette implosion possible se profile en effet une guerre des genres. Universités du réseau UQ versus universités à charte, ce fameux groupe des universités à charte présenté comme l'U8, voilà les deux camps qui se présentent comme s'il n'y avait plus rien de réconciliable entre les deux. «Qu'on dise les choses franchement: il n'y a rien de tel qu'un réseau public et un réseau privé au Québec», affirme Pierre Lucier, professeur associé à l'Institut national de la recherche scientifique. Toutes les universités sont financées par des fonds pu-

blics, mais une portion a été créée à partir d'une loi publique [Loi sur l'Université du Québec, 1968] et les autres par une loi privée, une charte. Mais ce ne sont pas des universités d'État versus des universités privées.»

Pierre Lucier a été sous-ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur aussi, président de l'UQ, président de la CREPUQ, et a aussi dirigé feu le Conseil des universités, que Québec entend maintenant faire revivre sous une forme moderne. Peu importe où il siègeait, il a toujours jugé la CREPUQ essentielle. «Vu du ministère comme de la CREPUQ, c'était un rouage essentiel. Un lien qui permettait de parler aux universités en bloc; sinon, vous imaginez un peu?» Sans la CREPUQ, chacun brandit son porte-voix? «Comme si la Fédération des cégeps disparaissait et que les 48 établissements se mettaient à faire leur lobby? Ce n'est pas possible.»

Aussi incontournable que lui paraisse ce maillon de la chaîne éducation, M. Lucier n'en comprend pas moins comment l'éclatement s'est tranquillement composé, jusqu'à cette implosion imminente. «La CREPUQ s'est peu à peu isolée des autres partenaires de l'enseignement supérieur», explique-t-il, rappelant l'époque où étudiants, syndicats et recteurs faisaient front commun auprès du premier ministre Lucien Bouchard et sa ministre de l'Éducation... Pauline Marois pour promouvoir l'importance d'un réseau public. «Cet isolement l'a menée à des stratégies suicidaires, comme carrément demander de taxer les étudiants pour renflouer les coffres des universités.»

### Les germes de la dissension

Le conflit étudiant a en effet conduit les recteurs à une audace inégalée dans l'histoire. Le 3 décembre 2010, quelques jours avant la Rencontre des partenaires présidée par Line Beauchamp et Raymond Bachand, *Le Devoir* titre: «Aux étudiants de payer, disent les recteurs».

VOIR PAGE B 3 : CREPUQ

### Qu'est-ce que la CREPUQ?

Créée en 1963, la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec regroupe sur une base volontaire les dirigeants des 18 universités, dont 12 remettent en question leur appartenance au groupe privé. Le rôle pour lequel le public la connaît le mieux est celui de porte-parole du groupe des 18, et d'interlocuteur désigné avec le gouvernement pour les dossiers touchant la vie universitaire. On connaît moins toutefois le volet coopérative de services communs assurant des écono-

mies d'échelle. Une vingtaine ont été mis en place depuis la création du secrétariat général de la CREPUQ, en 1968. Achats en commun dans les secteurs des assurances (9 millions en primes en 2012-2013) et des bibliothèques (8,4 millions), gestion de programmes d'échange d'étudiants à l'international (9200 étudiants au cours des cinq dernières années), banques de données conjointes avec Québec, évaluation des programmes, comités d'experts en affaires juridiques, lieu de

réflexion et d'échanges, transmission des dossiers scolaires pour le passage du collégial à l'université constituent quelques exemples des activités de la Conférence, qui compte près d'une quarantaine d'employés. Sur une base individuelle et volontaire, les dirigeants d'université adhérent à la CREPUQ, paient une cotisation qui est fonction du nombre d'étudiants inscrits à leur établissement, tout comme leur droit de vote d'ailleurs, ainsi pondéré.

FRANCE

## L'année de toutes les déceptions

Un an après l'élection de François Hollande, la crise ne montre aucun signe d'apaisement. Un président peut-il encore gouverner avec seulement 25% d'opinions favorables?

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Faut-il vraiment parler d'un anniversaire? Lundi prochain, il y aura un an que François Hollande a été élu. Normalement, l'occasion serait belle de souffler quelques bougies. Mais il n'y aura pas de gâteau, et encore moins de champagne. Parmi les rares activités prévues, l'Élysée réunira le gouvernement pour un séminaire de travail. Une façon de montrer que l'heure n'est pas aux réjouissances alors que le chômage atteint des sommets et que la popularité du chef de l'État n'a jamais été aussi basse.

Même le Parti socialiste n'a pas vraiment le cœur à la fête. Il organisera bien un forum à Souston, dans les Landes, mais seuls six ministres ont annoncé leur présence.

Et pourtant, pendant la campagne électorale, François Hollande n'avait-il pas mis le doigt sur le bon mot, la «croissance»? Alors que, cinq ans plus tôt, Nicolas Sarkozy avait de manière opportuniste promis une «augmentation du pouvoir d'achat», Hollande, lui, ne s'était pas laissé prendre au jeu. En martelant systématiquement la nécessité de la croissance, il pratiquait une pédagogie qu'avait toujours refusée son adversaire.

### La crise

Mais il ne suffisait pas de prononcer le mot. La France traverse sa deuxième année de croissance quasi nulle. Le nombre de chômeurs a dépassé le chiffre symbolique des trois millions. Pour la première fois, le gouvernement doit admettre qu'il ne pourra pas réduire son déficit comme prévu sous la barre de 3% cette année. C'est ce que lui avaient annoncé depuis des mois tous les experts.

Difficile pourtant de dire que le gouvernement a attendu les bras croisés. On n'avait jamais vu un président français appeler à un «pacte de compétitivité» et consentir un crédit d'impôt de 20 milliards aux entreprises créatrices d'emploi afin de réduire les coûts du travail. La publication du rapport Gallois, du nom de l'ancien président d'EADS, marqua «incontestablement un tournant», selon les mots de l'économiste Nicolas Baverez, qui avait inspiré le programme de Nicolas Sarkozy et que personne ne soupçonne de sympathies à gauche. François Hollande a aussi brisé le tabou français des allocations familiales universelles puisque, pour la première fois, celles des plus riches seront réduites. Et que dire de cette franchise étonnante d'un président socialiste qui annonce qu'il faudra augmenter la durée du travail afin de financer les retraites? La décision de ramener le taux de croissance des dépenses de l'État à 0,4% est aussi un record comparativement au 1,7% des années Sarkozy.

Les promesses  
Trop peu trop tard, diront les sceptiques. Du côté des promesses demeurent sans suite, rappelons que François Hollande avait promis de renégocier le traité européen afin d'y inclure un volet destiné à favoriser la croissance. Les modifications ne furent que cosmétiques, l'Allemagne n'entendant pas se laisser dicter une autre politique que celle de la rigueur, qui est en train de tuer tout espoir de reprise, admettent aujourd'hui de nombreux experts. Il ne faudra que quelques semaines au nouveau président pour constater que, à cause de son anémie économique, «le poids de la France dans la détermination des politiques européennes est devenu très faible», constate le politologue Yves Mény.

«Le problème de Hollande, c'est que tout le monde trouve que sa politique économique est ratée, ce qui est trop sévère», selon Dominique Nora, rédactrice en chef du secteur économique du *Nouvel Observateur*. Mais c'est parce qu'il n'est pas sorti de ce qu'un de ses conseillers a appelé «l'ambiguïté durable», c'est-à-dire du «ni-ni», ni gauche classique, ni réellement social-démocratie moderne.»

VOIR PAGE B 2 : HOLLANDE

## PERSPECTIVES

Une autre  
élection volée?

MANON  
CORNELIER  
à Ottawa

L'affaire se résume ainsi. Un entrepreneur, qui espère l'aide du gouvernement pour son projet d'amphithéâtre, accepte de soutenir financièrement un premier ministre provincial qui se débat pour se faire réélire. Sept jours avant le scrutin, une de ses entreprises verse au parti de ce politicien la rondelette somme de 430 000\$.

Ne craignez rien, il ne s'agit pas d'un nouvel épisode de la commission Charbonneau. Cette histoire s'est plutôt passée en Alberta, en avril 2012, alors que la première ministre Alison Redford risquait de perdre aux mains du Wildrose Party de Danielle Smith. À l'époque, personne n'en a rien su. Ce n'est que l'automne dernier que des médias ont découvert qu'une des entreprises de Daryl Katz, propriétaire entre autres choses des Oilers d'Edmonton, avait fait cette contribution représentant presque le tiers des dons récoltés par le Parti progressiste-conservateur durant la campagne.

Ce fut les hauts cris. Le directeur général des élections de la province a rapidement annoncé la tenue d'une enquête indépendante que tous les partis réclamaient. Ses conclusions ont été dévoilées cette semaine et, à l'indignation générale, les trois commissaires ont déterminé qu'il n'y avait eu aucun accroc à la Loi électorale.

La loi albertaine est la plus permissive au pays. Elle autorise aux particuliers et aux entreprises de verser jusqu'à 30 000\$ à un même parti durant une année électorale. Mais 430 000\$?



On peut voir qu'il n'y a pas qu'au Québec où on fait preuve d'imagination. M. Katz n'a pu enfreindre la loi, dit le rapport, car son entreprise Katz Group Properties inc. n'a pas fait de don au Parti progressiste-conservateur. Le chèque de 430 000\$ était fait au nom de 17 donateurs (qui s'adonnaient être des amis, des proches et des relations d'affaires de M. Katz). La liste de ces contributeurs a été immédiatement remise au parti pour l'émission des reçus de circonstance, et KGPI s'est fait rembourser la totalité de la somme par les 17 personnes en question. (La seule infraction a été commise par un de ces donateurs, qui n'était pas résident de la province.)

Le stratagème a toutes les apparences d'un recours à des prête-noms. Le rapport d'enquête écarte cependant cette hypothèse parce que les protagonistes auraient prouvé avoir payé leur contribution. Certains l'ont pourtant fait une fois l'élection passée. Ça ne change rien, de dire les commissaires. Faut-il comprendre qu'à l'avenir, un politicien albertain pourra garnir sa caisse électorale en se tournant vers une entreprise ou un partisan richissime qui, lui, se chargera de trouver assez de gens pour éponger la facture sans contrevenir à la limite permise?

Le directeur général des élections qui a commandé le rapport a pris sa retraite et ne répond plus aux questions. L'indépendance des commissaires a été mise en doute par certains, les trois ayant certains liens avec les conservateurs. (Mais qui n'en a pas parmi l'élite administrative et politique de cette province, où les conservateurs sont au pouvoir de façon ininterrompue depuis 42 ans?)

Ce rapport a suscité un tollé. Les adversaires de M<sup>me</sup> Redford, le Wildrose Party en tête, réclament une réforme en profondeur de la Loi régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales. On veut limiter les dépenses et les contributions. Officiellement blanche, Alison Redford, qui a vu sa cote baisser ces derniers mois, n'en voit pas vraiment la nécessité.

Il est vrai que voilà une échappatoire alléchante dans une province où les campagnes électorales provinciales coûtent cher et même très cher. En avril 2012, un bon nombre de candidats albertains ont dépensé plus de 70 000\$ pour se faire élire. Plusieurs ont même franchi la barre des 100 000\$. La course la plus coûteuse a eu lieu dans la circonscription de M<sup>me</sup> Redford, elle-même dépensant plus de 154 000\$.

C'est plus que la limite imposée lors d'une élection fédérale alors que les circonscriptions sont plus grandes et le nombre d'électeurs plus important. En 2011, le plafond moyen était de 91 879,64\$. Et ça, pour un nombre d'électeurs inscrits trois ou quatre fois plus important que dans la circonscription d'Alison Redford.



Cette histoire illustre combien les systèmes de financement des partis politiques sont vulnérables au recours à des prête-noms. L'albertain est pourtant très laxiste, ce qui pourrait faire croire que la manœuvre est inutile. Après tout, on dit souvent que si cette pratique prévaut au Québec, c'est parce que la loi est quelque peu irréaliste dans un contexte où les campagnes coûtent une fortune.

Mais on doit aussi se demander s'il n'y a pas une raison plus fondamentale. Si, finalement, notre culture politique n'a tout simplement pas suivi l'évolution des lois et des attentes du public en matière d'éthique. Une culture politique qui n'arrive pas à se délester de ses travers et qui, en rebutant les citoyens, nous piège dans un cercle vicieux. Plus elle est sale, moins on a envie de s'en mêler. Moins on s'en mêle, plus elle reste à la merci des magouilleurs et pénalise ceux qui s'y engagent de bonne foi.



Thomas Mulcair est revenu sur le devant de la scène fédérale cette semaine.

ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

COUR SUPRÊME

## Mulcair le funambule

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Beaucoup moins visible que Justin Trudeau dans les médias depuis un mois, Thomas Mulcair a pu goûter à un certain retour à l'avant-plan cette semaine. Mais pas nécessairement de la manière dont il l'aurait souhaité. Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) s'est en effet surtout attiré des critiques pour ses commentaires sur la Cour suprême, un enjeu qui illustre le difficile travail d'équilibriste auquel il est confronté : répondre aux préoccupations du Québec sans s'aliéner l'opinion publique du reste du Canada.

Des commentateurs de la presse anglophone n'ont pas aimé la sortie de M. Mulcair contre la Cour suprême. Les libéraux ont aussi emboîté le pas, soulignant à grands traits que le chef du NPD joue un jeu dangereux en s'intéressant au débat soulevé par la publication du livre *La bataille de Londres* — à savoir que l'ex-juge en chef de la Cour suprême aurait confié certains détails sur les délibérations de la Cour à l'époque où elle étudiait le rapatriement de la Constitution.

« Ne soyons pas naïfs », écrivait le député libéral Stéphane Dion mardi dans un communiqué. *Les leaders indépendantistes ont tout intérêt à ancrer la thèse de la machination dans la tête des Québécois, afin de ternir dans leur esprit la Cour suprême, le Canada et la Charte des droits et libertés.*

Thomas Mulcair en allié des indépendantistes? En fait, M. Dion oublie de préciser dans sa lettre que ce sont tous les partis présents à l'Assemblée nationale, souverainistes comme fédéralistes, qui ont adopté une motion demandant au gouvernement fédéral de « donner accès à toute l'information contenue dans ses archives » pour que la lumière soit faite sur « les événements qui ont conduit à la proclamation de la Loi constitutionnelle ».

## Équilibre

Un chroniqueur de la *National Post* a néanmoins déduit des événements que l'engagement de Thomas Mulcair envers le fédéralisme était « aussi mince qu'une feuille de papier », entre autres. « C'est un peu toujours la même affaire avec une partie du Canada anglais », confie un stratège néodémocrate. *Dès que tu soulèves la moindre interrogation sur le Québec, tu es un traître à la patrie. Au Québec, les fédéralistes ont le sens des perspectives, il y a moyen de débattre.*

## HOLLANDE

SUITE DE LA PAGE B 1

Pour les sociaux-démocrates, il y a eu ces accords sur la flexibilité du travail et la sécurité d'emploi négociés le 11 janvier dernier. Une première en France. Mais, pour les socialistes purs et durs, il y a aussi eu ces « emplois d'avenir » qui reprennent la vieille recette des emplois subventionnés. Or, ce faisant, François Hollande a réussi à mécontenter tout le monde. Sans compter que l'une et l'autre mesure prendront des mois avant de produire des résultats visibles. Plus le temps passe, plus la promesse d'une inversion de la tendance de l'emploi d'ici la fin de l'année paraît s'éloigner. À gauche comme à droite, on l'encourage à trancher. Mais l'ambiguïté a toujours été une caractéristique de François Hollande. Elle serait même un des secrets de sa longévité politique. Du moins, jusqu'à maintenant...

## Fini le président normal

À 25% d'opinions favorables, ce caméléon politique n'a plus le loisir de jouer au « président normal ». En un an, le capital de sympathie de François Hollande a fondu de plus de la moitié. Seule l'intervention victorieuse de la France au Mali avait permis de stabiliser la courbe en février 2012, soulignant d'ailleurs une action internationale plutôt réussie. Peu importe, François Hollande bat même les records d'impopularité de Jacques Chirac (en 2006) et de Nicolas Sarkozy (en 2011). Comme pour ce dernier, la descente aux enfers est proportionnelle à la hausse du chômage. Alors que les Français

Pour deux analystes interrogés cette semaine, le geste de M. Mulcair n'était pas innocent. « Il ne faut pas exagérer la réaction du Canada anglais, qui n'en a pas tant parlé, ni l'importance de tout ça », estime Peter Graefe, professeur de sciences politiques à l'Université McMaster. *Mais on peut très bien voir dans la sortie de M. Mulcair contre la Cour suprême une intention de jouer sur le terrain du Bloc québécois. En portant le consensus québécois à Ottawa, il vient parler à la base de son électorat [60% du caucus néodémocrate étant québécois].* Le geste n'a pas échappé au Bloc non plus, le chef Daniel Paillé ayant souligné à plusieurs reprises cette semaine que c'est son parti qui a le premier défendu le dossier à Ottawa.

« M. Mulcair est venu montrer une certaine empathie et un réel intérêt pour le Québec », ajoute Antonia Maioni, politologue à l'Université McGill. Mais ce faisant, il suscite aussi une forme de méfiance au Canada anglais. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la réaction des libéraux de Justin Trudeau, dit Peter Graefe. *« Leur choix de ne pas toucher au dossier n'est pas innocent. Ils ont compris qu'il n'y a pas de réel gain à faire avec ça, que c'est plus néfaste qu'autre chose. À mon sens, cela indique aussi subtilement que la stratégie de reconstruction du Parti libéral va passer davantage par Toronto et Vancouver que par Montréal. »*

Antonia Maioni se demande toutefois si le désintérêt de Justin Trudeau est bien calculé. *« Les Québécois voient ce qui s'est passé en 1981 et 1982 d'un œil très différent du reste du Canada [ROC], dit-elle. C'est pourquoi c'est délicat pour Thomas Mulcair de jauger jusqu'où il peut aller pour répondre aux préoccupations des Québécois et convaincre en même temps le ROC que c'est une situation qu'il faut examiner. »*

« Mais je ne suis pas sûr que Justin Trudeau se tienne loin du dossier parce que les libéraux veulent tourner la page et ne pas ranimer un vieux débat, ou simplement parce qu'il ne comprend pas à quel point ce fut un épisode sérieux », dit M<sup>me</sup> Maioni. *J'attends de voir.*

## Mini-examen

Dans la foulée des révélations de *La bataille de Londres*, Thomas Mulcair a réagi par étape. Quand la Cour suprême a annoncé qu'elle mé-

nerait un « examen » pour « examiner la teneur des allégations » du livre (parce que son « indépendance institutionnelle » était remise en question), le chef du NPD a applaudi, tout en soulignant qu'il serait préférable que ce ne soit pas la Cour qui enquête sur elle-même. Il n'a pas abordé le sujet de front à Ottawa.

Mais lorsque la Cour a dévoilé le résultat de son examen — à savoir que ses archives ne contenaient rien sur le sujet en cause, dossier clos —, M. Mulcair s'est montré déçu. Voir fâché. La Cour n'a pas fait une « enquête sérieuse », a-t-il dit en dénonçant le manque d'intérêt apparent du plus haut tribunal du pays. *« La première chose à laquelle je me serais attendu, disait le chef du NPD vendredi dernier, c'est que la Cour demande au gouvernement d'obtenir les documents non caviardés »* pour compléter l'examen. Mais non.

Thomas Mulcair a alors promis de porter le dossier à la Chambre. La démarche officielle de l'opposition a toutefois été modeste (signe, selon Peter Graefe, que le NPD est conscient de la sensibilité de ce type de dossier) : le NPD a approché les quatre autres partis pour voir s'il y aurait moyen que tous s'entendent sur le contenu d'une motion demandant au gouvernement « d'annoncer dans les plus brefs délais les mesures qu'il entreprendra pour répondre à la motion adoptée unanimement par l'Assemblée nationale du Québec ».

Sans surprise, la réponse a été négative (la motion a été rejetée jeudi). Les libéraux ont notamment fait valoir que le gouvernement a déjà indiqué qu'il ne fera rien pour répondre aux demandes de Québec — Ottawa a plutôt suggéré à Québec d'utiliser la Loi d'accès à l'information.

Mais plus largement, Stéphane Dion a pris le soin d'indiquer dans son communiqué que les libéraux se « dissocient complètement des commentaires irresponsables et infondés » de Thomas Mulcair contre la Cour suprême. *« Il n'y a aucun doute dans notre esprit que la Cour a fait l'enquête qu'elle devait faire »,* a-t-il dit.

Dans les coulisses, le NPD rappelle de son côté qu'il serait bénéfique « de faire la lumière, parce que tant que ce n'est pas fait, le Parti québécois peut faire du millage là-dessus ». Et ça, ça n'aide pas Thomas Mulcair...

Le Devoir

mettaient directement en cause la personnalité de Sarkozy, c'est plutôt le manque d'autorité de Hollande qui est aujourd'hui montré du doigt. Même l'indépendance de la justice, qui tranche pourtant radicalement avec son prédécesseur, semble se retourner contre lui avec la démission-choc, le 19 mars dernier, de son ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, à qui les juges ont découvert un compte à l'étranger.

Résultat : seuls 14% des Français jugent que leur président a suffisamment d'autorité. Et pour cause, de plus en plus de membres du gouvernement, comme le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, réclament ouvertement un changement de cap économique. Le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, est allé récemment jusqu'à souhaiter « une confrontation » avec l'Allemagne. Des critiques aussitôt écartées par le président et qui créent un sentiment de cafouillage, mais dont il ne serait pas mécontent qu'elles soient entendues après les élections allemandes en septembre prochain.

Il se pourrait en effet qu'une partie de la solution à la crise française se trouve outre-Rhin. Le secrétaire américain au Trésor, Jack Lew, n'est-il pas récemment venu à Bruxelles prêcher le soutien à la croissance? Selon lui, le début de reprise américaine a absolument besoin de mesures de soutien à la consommation dans les pays « qui ont la capacité ». Or qui d'autre que l'Allemagne est aujourd'hui en mesure de le faire?

## Peut-il rebondir?

En attendant, faut-il croire ceux qui annoncent en France une crise politique semblable à celle que connaissent l'Italie et la Grèce? Ceux-là oublient que la situation économique est difficile-

ment comparable. La Constitution de la Ve République protège aussi François Hollande mieux qu'aucun autre chef d'État ou de gouvernement en Europe. « Sous la Ve République, le Président n'est jamais désarmé, même lorsqu'il est assiégé », écrivait l'ancien directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani. D'autres avant lui ont su serrer les dents en attendant des jours meilleurs. À commencer par François Mitterrand.

Sans minimiser l'action souvent confuse du gouvernement, la virulence des critiques qui s'abattent sur Hollande s'explique aussi en partie par l'éclatement de la droite depuis le départ de Nicolas Sarkozy. Sans chef, les prétendants se livrent à une véritable surenchère. Sans oublier le style encore plus virulent de Jean-Luc Mélenchon, le leader de l'extrême gauche. S'il serait exagéré de dire que François Hollande a encore quatre ans pour se relever de cette première année catastrophique, on peut du moins présumer qu'il jouit encore d'au moins un an de grâce pour redresser le cap, jusqu'aux élections municipales de 2014.

C'est le premier ministre suédois Göran Persson qui disait qu'il ne fallait « jamais laisser perdre la chance d'une grande crise ». Et l'économiste Nicolas Baverez d'ajouter que « les gouvernements de gauche sont souvent mieux placés pour faire les réformes de structure », comme ce fut le cas en Allemagne, en Suède, au Canada, en Autriche et en Nouvelle-Zélande. Sans oublier le virage radical que prit François Mitterrand moins de deux ans après sa première élection et qui annonça un véritable rebond. Nul doute que François Hollande doit méditer cet exemple historique.

Le Devoir

## PERSPECTIVES

COMMISSION CHARBONNEAU

## La classe politique sous le choc

Gilles Cloutier a ébranlé la classe politique cette semaine à la commission Charbonneau en reliant les élections clés en main à la collusion. Que d'illusions perdues avec cet organisateur aux méthodes fourbes.

BRIAN MYLES

Il y a un peu du personnage joué par William Holden dans *The Wild Bunch*, un western classique de 1969, en Gilles Cloutier. La scène finale où il mitraille un bataillon jusqu'à la mort ressemble à la posture adoptée par l'organisateur politique à la commission Charbonneau.

Âgé de 73 ans, l'ancien vice-président de Roche et de Dessau est un homme diminué qui réclame de longues pauses pour se reposer entre deux rafales de révélations assassines. Il ne ressemble en rien à l'homme en contrôle de ses élus qui fraternisait avec l'ex-maire de Montréal, Gérard Tremblay, il y a à peine neuf ans lors du cocktail annuel de Roche, au Stade olympique.

À l'instar du protagoniste de *The Wild Bunch*, M. Cloutier, dos au mur, tire sur tout ce qui bouge dans un dernier baroud d'honneur.

En l'espace de trois jours, le spécialiste du « développement des affaires » a entraîné vers les bas-fonds de la collusion et du financement illégal une impressionnante brochette d'élus et de partis politiques, dont voici quelques noms, si l'on se fie à son témoignage.

**Marc-Yvan Côté.** Le patron de M. Cloutier chez Roche était au courant de ses activités et a approuvé les versements d'argent comptant. C'est pour ses talents d'organisateur d'élections clés en main que l'ex-ministre libéral l'a recruté.

**Frank Zampino.** L'ex-président du comité exécutif a demandé à M. Cloutier 100 000 \$ pour la campagne d'Union Montréal en 2001. Il lui a même montré une feuille avec le nom de cinq firmes de génie-conseil prêtes à participer au financement occulte du parti en échange d'une mainmise sur les contrats (Dessau, SNC-Lavalin, BPR, CIMA + et Génivar). M. Cloutier a remis une tranche de 25 000 \$ à un intermédiaire de M. Zampino, l'ex-conseiller de Saint-Léonard, Alex Pacetti.

**Gérald Tremblay.** L'ex-maire ne pouvait ignorer le rôle d'organisateur d'élections clés en main de Gilles Cloutier, un homme connu comme Barabbas dans la Passion. Il lui a demandé « un coup de main » pour la campagne de 2001 en le mettant en contact avec Frank Zampino. Vers 2004, M. Cloutier a aussi averti le maire, « un gars honnête », qu'il ne devait pas faire confiance à Bernard Trépanier.

**Michel Déziel.** Selon M. Cloutier, l'avocat lui a demandé de l'aide pour « blanchir » un don illégal de 30 000 \$ de Dessau pour la campagne du maire de Blainville, Pierre Gingras, en 1997. Nommé juge à la Cour supérieure en 2003, Michel Déziel fait maintenant l'objet d'une enquête du Conseil canadien de la magistrature, et il risque la destitution pour cette affaire.

**Jean-Marc Fournier.** Le nouveau ministre des Affaires municipales a assisté au cocktail de Roche en 2004. M. Cloutier finançait les partis provinciaux pour « avoir les contacts nécessaires » à Québec afin d'accélérer le traitement des demandes de subventions de ses clients du monde municipal. Une subvention attendue depuis un an par la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, pour la construction d'une usine de traitement des eaux, est venue quatre ou cinq mois après que M. Cloutier a rencontré le ministre en lui disant : « Jean-Marc, fais ton possible. »

**Lucie Papineau.** La députée du Parti québécois (PQ) a pu compter sur l'aide de M. Cloutier pour organiser un cocktail de financement où le ministre des Transports, Guy Chevrette, servait d'appât pour attirer les entrepreneurs en construction, parmi lesquels figuraient Giuseppe Borsellino (Garnier Construction), Joseph Carolla (Beaver Asphalte), Jacques Desjardins (Desjardins Asphalte) et René Mergl (Nepcon).

**Michèle Courchesne.** L'ex-ministre libérale a pris des arrangements pour que M. Cloutier, déjà reconnu coupable de collusion, organise la première campagne de l'ex-policier Guy Ouellette dans la circonscription de Chomedey.

**Jean Charest.** A son insu, le premier ministre a bénéficié du financement illégal de Desjardins Asphalte pour son congrès au leadership de 1997. M. Cloutier dit avoir tenu une double comptabilité pour cet événement, en cachant ses combines au Parti libéral.

**Guy Chevrette.** L'ex-ministre des Transports a été impliqué dans « une magouille » pour que le contrat du prolongement de la route 125,



Gilles Cloutier témoignant cette semaine devant la commission Charbonneau

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

dans les Laurentides, tombe dans les mains de Roche. M. Cloutier affirme qu'un ami de Guy Chevrette a exigé 100 000 \$ pour lui ouvrir la porte du bureau du ministre. Il a fait un paiement de 25 000 \$, et Roche a obtenu son contrat.

## Simulacre de démocratie

En 2005, lorsque Gilles Cloutier a quitté Roche, la firme a étendu ses tentacules dans 160 municipalités grâce à ses stratégies agressives de « développement des affaires ».

Concrètement, selon Cloutier, le DDA autorisait l'envoi de cadeaux aux élus, les invitations au restaurant, aux matchs du Canadien, dans un chalet de Pointe-au-Pic, les voyages de chasse et de pêche, le golf... Sans oublier, bien sûr, les contributions illégales, clef de voûte de « l'empire maléfaisant » décrit par l'ancien patron de l'Unité anticollusion, Jacques Duchesneau.

Le député caquiste évaluait à 70 % la part du financement illégal dans les élections. Gilles Cloutier lui donne entièrement raison. Le stratège évalue la part réelle du financement populaire entre 5 et 10 % dans les élections municipales, et entre 15 et 20 % dans les élections provinciales.

La Loi sur le financement des partis politiques de René Lévesque, dont l'élite politique se gargarise quant à l'efficacité pour niveler les chances entre les formations et circonscrire le pouvoir de l'argent, n'est rien de plus qu'une fiction juridique.

Deux ou trois ans après son entrée en vigueur en 1977, la loi interdisant les contributions d'entreprises a été habilement contournée par le recours aux prête-noms. Comble de l'insulte, M. Cloutier recrutait sans peine les donateurs en leur faisant miroiter le crédit d'impôt auquel ils auraient droit.

Voilà pour le « modèle » québécois. Grâce à l'expertise des Gilles Cloutier de ce monde — il y en a une douzaine comme lui, a-t-il dit —, les municipalités ont été transformées peu à peu en filiales des firmes de génie-conseil.

Selon le témoin, Roche possédait tellement

d'influence qu'elle pouvait « placer » des directeurs généraux dans les municipalités où elle s'était déjà assurée de la fidélité de maires élus par le miracle du clé en main.

## Motivations ?

Il est difficile de saisir les motivations de Gilles Cloutier. C'est un mélange de vengeance et de contrainte. Vengeance contre l'ex-vice-présidente de Roche, France Michaud, et d'autres associés avec lesquels il entretenait un conflit ouvert vers la fin de sa carrière. Contrainte de la Sûreté du Québec (SQ), avec laquelle le témoin a collaboré.

Condamné à de lourdes amendes en 2001 pour avoir été le chef du cartel du déneigement à Montréal, M. Cloutier a fait l'objet d'une nouvelle enquête pour collusion, toujours dans le déneigement, il y a quelques années.

Le sujet a été effleuré à la commission Charbonneau, juste assez pour donner à penser qu'il était dans son meilleur intérêt de collaborer...

Gilles Cloutier a fait trembler l'Assemblée nationale, sauf Québec solidaire, toujours loin des réseaux occultes de financement.

Au lendemain des allégations concernant Guy Chevrette, la première ministre Pauline Marois et le vice-premier ministre François Gendron ont jugé que la commission allait trop loin et qu'elle devait faire preuve de prudence.

L'indignation à géométrie variable du Parti québécois, trop content de voir les libéraux traînés dans la boue à la commission, est symptomatique d'un problème de fond.

Ce n'est pas tant parce qu'il tire sur tout ce qui bouge, mais plutôt parce qu'il atteint la cible que Gilles Cloutier est un homme dangereux.

Cet organisateur qui est au cœur de la machine infernale à fabriquer des maires, des députés, des élections et des référendums volés depuis l'ère de Duplessis expose une culture de proximité qui s'ignore entre la politique et le génie-conseil.

Le Devoir

## Le poids des mots



MICHEL DAVID

La semaine dernière, le ministre des Finances, Nicolas Marceau, s'est rendu à New York pour assurer les agences de notation que la détermination du gouvernement Marois à atteindre le déficit zéro était inébranlable, malgré les états d'âme de la première ministre, qui n'en finit plus de souffler le chaud et le froid.

Cela n'a pas empêché M<sup>me</sup> Marois de réitérer cinq jours plus tard aux dirigeants des centrales syndicales que le retour à l'équilibre budgétaire pourrait être reporté si les revenus escomptés de la croissance économique n'étaient pas au rendez-vous, tout en assurant qu'il n'y avait aucune indication en ce sens.

Dans son souci d'être « rassembleuse » au sein d'un parti où la division est généralement la règle, la chef du PQ a toujours eu tendance à vouloir ménager la chèvre et le chou, ce qui implique une certaine ambiguïté, mais elle ne semble pas être consciente du poids des mots qui sortent de la bouche d'un chef de gouvernement.

La commission Charbonneau n'a sans doute pas été très impressionnée par son invitation à « faire son travail avec prudence », mais elle a bien maladroitement prêté flanc à des accusations d'ingérence et de « bullying politique » qui n'étaient que trop prévisibles.

Jusqu'à ce que des péquistes soient mis sur la sellette, M<sup>me</sup> Marois n'avait pourtant rien trouvé à redire aux méthodes de la commission. Qui s'était soucié de la crédibilité de Martin Dumont quand il avait accusé Gérard Tremblay d'avoir volontairement fermé les yeux sur l'existence d'une double comptabilité à Union Montréal? Surtout pas le gouvernement, qui avait sauté sur l'occasion pour crucifier le maire de Montréal.

Cette fois-ci, c'est le ministre de la Justice, Bertrand St-Arnaud, qui a dû rappeler sa patronne à l'ordre, assurant que la commission était « maître des témoins qu'elle appelle et maître de sa façon de procéder ». Hier, M<sup>me</sup> Marois a senti le besoin de « préciser » sa pensée. La commission doit « continuer son travail comme elle le fait », a-t-elle déclaré.

Le mal était cependant fait. De plus en plus, la première ministre fait penser à Carey Price. On dit que le gardien du Canadien doit être le meilleur de l'équipe pour que celle-ci puisse l'emporter, mais il finit toujours par accorder quelques mauvais buts qui gâchent tout.

◆ ◆ ◆

En bon libéral, le témoin-vedette de la semaine, Gilles Cloutier, responsable du « développement des affaires » au sein du Groupe Roche, a réservé ses révélations les plus percutantes au PQ. En comparaison, ce qu'il a reproché à Jean-Marc Fournier était relativement bénin. Peu importe le parti auquel il appartient, un ministre est constamment accosté par des quémandeurs de subventions sans que leur intervention soit nécessairement décisive.

Fort de l'expérience du témoignage de Martin Dumont, on ose croire que la commission s'est assurée que les graves allégations faites à l'endroit de Guy Chevrette, qui a tout nié, seront corroborées. Encore une fois, elle a ajourné ses travaux après avoir lancé une véritable bombe.

Si les réactions ont été aussi vives au sein du gouvernement, c'est qu'on est parfaitement conscient du tort immense que cette affaire risque de lui causer. Pendant trois ans, l'intégrité a été le cheval de bataille du PQ. Depuis l'élection du 4 septembre, c'est presque le seul domaine dans lequel il a marqué des points.

Déjà, les nominations partisans des dernières semaines avaient laissé une désagréable impression de déjà vu, mais ce qui est reproché à M. Chevrette est le crime suprême en politique : utiliser sa fonction pour s'enrichir personnellement. Même si la commission n'est pas un tribunal, elle doit lui permettre de s'expliquer dans les meilleurs délais.

◆ ◆ ◆

Il était normal que les partis d'opposition en profitent pour accabler un parti toujours empressé de donner des leçons de morale, mais la façon dont François Legault a donné le coup de pied de l'âne à son ancien collègue n'était pas très édifiante. Dans une entrevue à une radio poubelle de Québec, le chef de la CAQ s'est souvenu d'avoir entendu M. Chevrette discuter d'une subvention de 100 000 \$ avec le maire de Sainte-Julienne dans les toilettes d'un club de golf. Bien entendu, même si Sainte-Julienne était située dans sa circonscription de Rousesseau, M. Legault avait trouvé cette « proximité » déplorable.

Le nouveau chef du PLQ, Philippe Couillard, s'est fait le plus discret possible, et pour cause. Dans une entrevue accordée mercredi au 98,5, il a dû se défendre d'avoir eu recours aux services de l'ancien ministre Marc-Yvan Côté, qui était le supérieur de Gilles Cloutier chez Roche, durant la course à la succession de Jean Charest. « Il n'a aucun rôle dans mon organisation », a-t-il assuré. Il est vrai que M. Côté est un bon ami de M. Couillard, qu'il souhaitait voir devenir chef du PLQ depuis plusieurs années, mais on avait convenu que sa présence serait gênante.

mdavid@ledevoir.com

## CREPUQ

SUIITE DE LA PAGE B 1

Sous un consensus apparent, mais dont plusieurs doutent dans les coulisses, les recteurs proposent alors une augmentation annuelle de 504 \$ pendant trois ans. Le gouvernement n'adhère pas à cette idée et amoindrit la hausse, faisant porter l'odieux de l'appât le plus vorace aux dirigeants d'université. Certains disent que ce fut le début de la fin.

On connaît la suite : douloureux bras de fer entre étudiants et gouvernement, avec des recteurs bien accrochés aux flancs du gouvernement. À la veille de déposer sa loi spéciale, le 16 mai 2012, le premier ministre Jean Charest s'est présenté devant la presse flanqué des représentants « patronaux », dont la rectrice Luce Samoisette. Cette présence symbolique forte fut notée.

Jugés grands perdants du printemps, les recteurs ont voulu jouer ensuite la carte de la diversité, histoire de convaincre. Au Sommet sur l'enseignement supérieur, on a nettement senti l'espace occupé par le réseau UQ, avec une place de choix réservée à la table. Le discours sur les étudiants de première génération, abondamment repris par le ministre Pierre Duchesne, était intimement lié à la réalité des universités en région. Cela non plus n'a pas échappé aux critiques, qui ont vu là une autre preuve de schisme.

« Les universités ne sont pas toutes du pareil au même! », tonne Robert Lacroix, qui adhère tout à fait au désir de l'U8 de vouloir parler hors CREPUQ pour mieux défendre ses intérêts. « Les grandes universités de recherche sont sur la ligne de front, en concurrence avec le Canada anglais, les États-Unis, le monde. Et puis, les universités régionales, avec peu de programmes contingents et une clientèle à temps partiel, ne peuvent pas jouer la bataille des

droits de scolarité aussi fort que les autres, c'est sûr! Arrêtons de jouer le modèle unique, il n'existe pas. Dans cette fausse unité, il n'y a que des pseudo-consensus. »

Exit la CREPUQ? La présidente Luce Samoisette concède que le rôle de lobby sera difficilement récupérable, mais elle tient à la coopérative de services. « Nous avons 18 réalités différentes, mais je plaide pour un consensus sur des principes de base communs, ce qui permettrait après de faire nos plaidoiries individuelles. »

En observateur attentif de la scène extérieure, Robert Lacroix ne donne pas cher de la CREPUQ, après tous les déchirements des derniers mois. « Ce tabou de l'uniformité des universités a assez duré. » Pierre Lucier n'a pas la même lecture. « C'est quand même aberrant qu'à l'heure où tous parlent de concertation universitaire, on applaudit tout à coup à la fin d'un élément essentiel de cette concertation. »

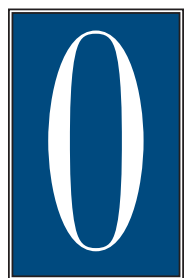
Le Devoir

# ÉDITORIAL

OACI

## Rien n'est acquis

L'offensive du Qatar pour ravir le siège social de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal a forcé les trois ordres de gouvernement à mettre leurs différends de côté pour faire front commun. Nous n'en attendons pas moins de la part de nos élus, toutes allégeances confondues. Reste à voir si cela suffira?



JEAN-ROBERT  
SANSFAÇON

On entend rarement parler de l'OACI, dont les activités spécialisées sont moins connues que celles d'autres créatures de l'ONU comme le Conseil de sécurité (New York) et l'UNESCO (Paris).

L'OACI est la seule organisation de l'ONU à avoir pignon sur rue au pays. Fondée à Cuba en 1945, c'est à Montréal qu'elle a tenu sa première assemblée générale, cette même année. Selon la firme de recherche SECOR, la présence de l'OACI entraîne des retombées économiques de plus de 100 millions de dollars grâce aux quelque 500 employés et aux nombreux visiteurs qui y viennent chaque année.

De plus, parce que le siège social de l'OACI est ici, d'autres organisations ont choisi Montréal comme port d'attache. On pense notamment à l'IATA (International Air Transport Association), qui compte 240 transporteurs commerciaux.

Jusqu'au mois dernier, rien ne permettait de croire qu'une bataille se préparait autour du choix de la ville hôte du siège social de l'OACI. Son conseil d'administration avait même décidé de reconduire pour 20 ans l'entente en vigueur avec le Canada. C'est alors qu'on a appris l'existence d'une offre très généreuse du Qatar (immeuble neuf, loyer gratuit, exemption de taxes, etc.), sur laquelle les membres seront appelés à se prononcer lors de la prochaine assemblée générale, à l'automne.

Le Qatar a beau n'être qu'un petit pays, il ne faut pas sous-estimer sa capacité de rallier plusieurs des 191 pays membres. L'émirat est immensément riche grâce à ses réserves gazières, et son chef d'État, cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani, est quelqu'un qui voit grand. Trop grand peut-être mais, pour l'instant, cela lui permet de jouer de séduction.

Récemment, il a été reçu par le président Obama et les deux hommes ont discuté du problème syrien. Le Qatar est de plus en plus présent en Europe, où les conglomerats associés à la famille royale participent au capital de grands groupes comme Volkswagen-Porsche, La Gardère, Vinci et Veolia. Ils sont propriétaires des magasins Le Printemps et on les retrouve dans le monde du sport à la tête du mythique Paris-Saint-Germain (PSG), dans lequel ils ont investi une petite fortune.

Même si le Qatar n'a pas que des amis, la position commune des pays arabes et de l'Iran à l'égard d'Israël les éloigne du même coup du Canada, dont l'engagement inconditionnel aux côtés de l'État juif a de quoi nuire à la campagne diplomatique en faveur de Montréal. Grâce à l'argent, l'émir et ses alliés sont en mesure d'acheter le vote de plusieurs diplomates et politiciens, à qui on n'hésitera pas à promettre investissements et avantages personnels.

Compte tenu du peu d'intérêt, voire du mépris manifesté par le gouvernement Harper envers l'institution qu'est l'ONU ces dernières années (retrait de Kyoto et de l'accord sur la désertification, absence du premier ministre à l'ouverture de l'Assemblée générale au profit d'une visite chez Tim Horton, défaite de la candidature canadienne au Conseil de sécurité...), il ne faudra pas se surprendre d'assister à un vote serré lors de l'Assemblée générale de septembre. Front commun local ou pas!

DROITS DU FOETUS

## Une juste retenue

Toutes les parties en convenaient: il n'était pas question d'avortement dans cette cause. Et pourtant, la décision de la Cour suprême, priée de se pencher sur le cas d'Ivana Levkovic, accusée d'avoir fait disparaître le cadavre de son bébé, était attendue avec curiosité. Il suffirait de si peu pour enflammer le débat sur l'avortement, contre lequel une manifestation est encore prévue à Ottawa la semaine prochaine.

Vendredi, la Cour a évité l'écueil, s'en tenant au strict examen de l'article 243 du Code criminel, qui rend passible de deux ans d'emprisonnement celui ou celle qui tente de cacher la naissance d'un enfant en en faisant disparaître le cadavre, «*que l'enfant soit mort avant, pendant ou après la naissance*».

M<sup>me</sup> Levkovic plaideait l'imprécision de l'article: une femme ne peut-elle donc faire une fausse couche tardive, la vivre dans son coin, sans qu'on la soupçonne de crime? Il faudrait, plaideait l'accusée, des critères pour déterminer le moment précis «*où un foetus devient un enfant*».

Le juge Morris Fish, qui signe cette décision unanime de la Cour, a à juste titre refusé de se lancer dans de telles démarcations. L'enjeu, ici, ce ne sont pas les fausses couches, c'est ce qui se passe au moment de la naissance: cherche-t-on à faire disparaître un enfant sur le point de naître vivant? L'objectif de l'article 243, c'est de «*faciliter les enquêtes sur les homicides éventuels*». S'il y a des doutes quant à la viabilité du foetus, on règlera cela au procès, avec des experts.

Juger autrement aurait été un véritable piège pour le droit à l'avortement. Dès qu'un article de loi, peu importe son objet, décrète que la vie commence à un moment-clé avant la naissance, il s'en trouvera pour vouloir élargir la brèche, reculer dans le temps de gestation, comme le veut l'argumentaire du député conservateur Stephen Woodworth, qui pousse pour que les Communes «*modernisent*» le statut du foetus dans le Code criminel qui, dans notre droit, date du XIX<sup>e</sup> siècle.

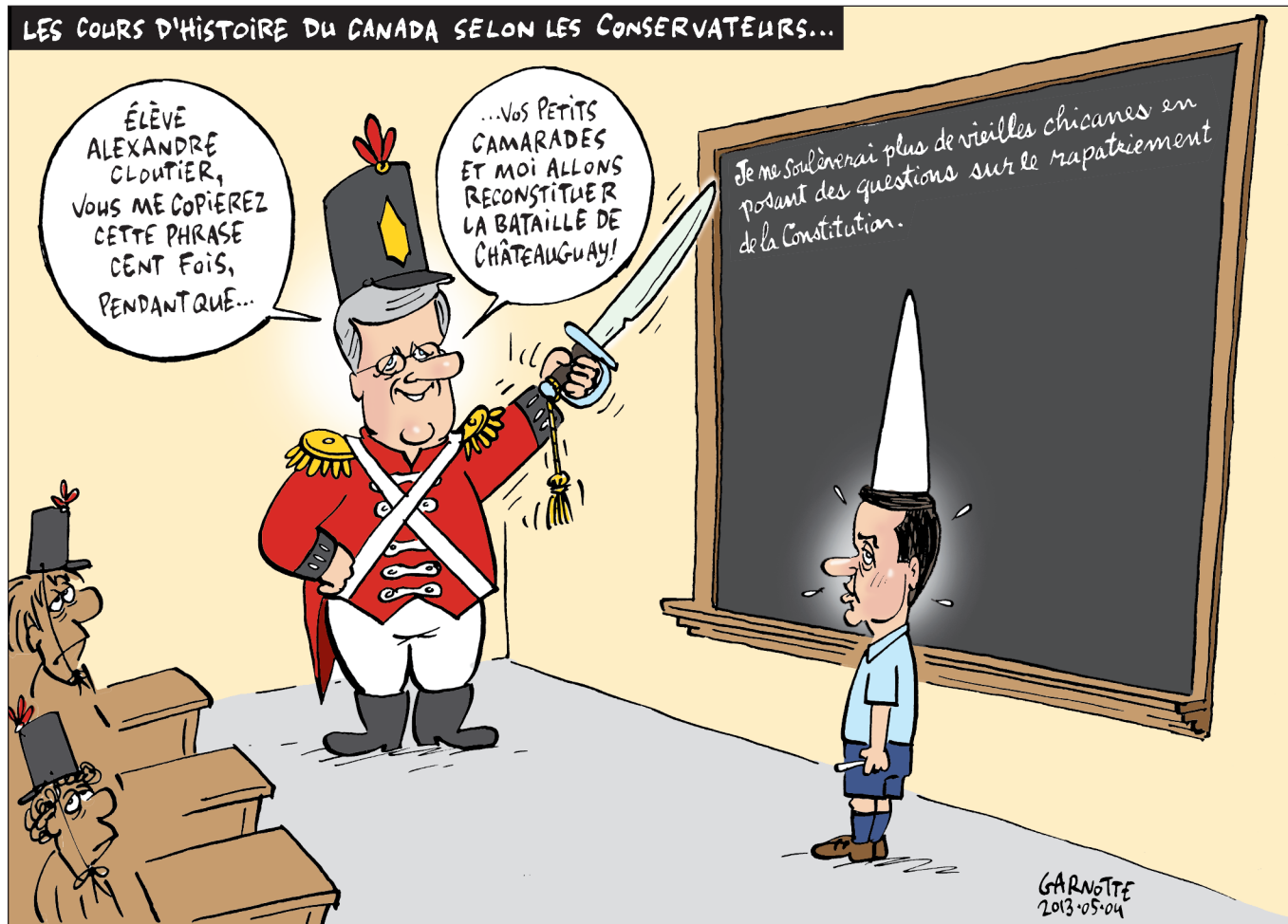
Et pourtant, c'est le XIX<sup>e</sup> siècle qui fait preuve de sagesse. «*Aucune limite précise ne peut être attribuée à la période au terme de laquelle il commence à y avoir une chance de vivre*», écrivait le juge Erle en 1854, dans l'arrêt Berriman, qui sert depuis de référence. L'évolution scientifique, comme la récente montée en ce pays de l'infanticide féminin, plaide encore plus en faveur du flou, qui permet, sans contradiction, à la fois de respecter le choix des femmes de disposer de leur corps, le désir de parents de sauver un petit prématuré et la nécessité d'enquêter quand un nouveau-né meurt dans des «*circonstances suspectes*».

Et justement, quand un gérant d'immeubles trouve dans un appartement vacant un sac contenant des restes d'un bébé à terme, il y a toutes les raisons de s'inquiéter — ce que tranchera le procès auquel M<sup>me</sup> Levkovic devra maintenant faire face.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



L E T T R E S

### L'assurance autonomie et les proches aidants: des alliés naturels

Le docteur Réjean Hébert, ministre de la Santé, des Services sociaux et des Aînés, a annoncé en mars dernier le projet sur l'assurance autonomie pour les personnes en perte d'autonomie.

L'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale tient à apporter son soutien au principe de l'assurance autonomie. Elle se réjouit de cette annonce qui donnera enfin une place prépondérante aux proches aidants. Depuis plusieurs années, notre association régionale se consacre à l'amélioration des conditions de vie des aidants, et de ce fait, souhaite participer activement aux consultations qui suivront le dépôt du «livre blanc».

A nouveau, dans l'histoire du Québec, on prévoit que le maintien à domicile devienne une préoccupation majeure et centrale et que les proches aidants

soient au cœur de ce virage et, ainsi, incontournable.

Depuis toujours et bénévolement, ils sont les piliers du soutien à domicile. Leur apport financier pour la société est assumé bénévolement majoritairement par des femmes.

Ce virage annoncé comme une innovation sociale du XXI<sup>e</sup> siècle est déjà mis en place dans d'autres pays, dont les Pays-Bas depuis 1968, pour faire en sorte que les soins et le soutien à domicile deviennent un droit et non plus un privilège. C'était une obligation familiale et ça deviendra une politique sociale.

Les craintes émises concernant ce projet sont à notre avis prématurées. Nous pensons qu'il faut d'abord attendre le dépôt du livre blanc et participer aux consultations qui suivront, ce qui contribuera au succès de ce projet pour le plus grand bénéfice des aidés et des aidants.

**Suzanne Girard**  
Présidente de l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale  
Québec, le 2 mai 2013

### Le Parti québécois, l'image et la ciguë

Les récentes déclarations entendues dans la commission Charbonneau, ces jours-ci, arrosent abondamment des membres du PQ. Des esprits furent froissés, faut-il croire!

Pourtant, piqués au vif, les péquistes ont tous, selon le cas, fourbi leurs armes avec joie dans ce sens envers leurs ennemis. Par contre, lorsque ce petit jeu — qui, tristement et allègrement, installe un climat de frayeur aux lendemains difficiles — est tourné vers nous, on s'élève avec véhémence pour dénoncer ce vil arrosage nocif qui indispose la classe politique.

Tiens donc! On désire alors protéger notre sainte image sans tache et défendre les dernières barrières de l'honneur et ainsi éviter les blessures narcissiques. Les politiciens, à l'instar de Socrate, acceptent-ils de boire la ciguë?

**Michel Beaumont**  
Québec, le 2 mai 2013

R E V U E D E P R E S S E

## Dépenser mieux ou moins?

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Pour l'opposition, c'est du bonbon. Chaque fois qu'un rapport du vérificateur général est annoncé, elle se frotte les mains: qu'est-ce qu'on aura cette fois? Un scandale de quelques milliards? Un jus d'orange à 16\$? Peu importe, c'est la fête: il y aura à dénoncer. Et franchement, qui peut être pour la mauvaise gestion et le gaspillage?

C'est Andrew Coyne qui faisait ce constat cette semaine dans un texte partant du dernier rapport du VG. Le chroniqueur du *National Post* ne s'étonne pas que l'opposition (au sens large) réagisse ainsi. «*Ce sont des gens qui demandent chaque jour au gouvernement de dépenser plus, plus vite, et préféablement dans leur circonscription*», estime-t-il.

Dans son texte, Coyne plaide pour qu'on tienne un véritable débat sur le rôle de l'État et le conservatisme fiscal. Au lieu de se demander comment dépenser mieux, il serait temps que le Canada se demande comment le gouvernement pourrait dépenser moins, dit-il. Coyne souligne que la dette de quelque 600 milliards que traîne le Canada n'a rien à voir avec de l'inadvertance, du gaspillage ou de la mauvaise gestion.

Cette dette vient de choix délibérés et conscients, dit-il. Comme avoir de gros programmes où on perd le fil de l'argent (tels les 3,1 milliards de dollars de dépenses antiterroristes que le VG cherche). Comme maintenir des sociétés de la Couronne (il fait référence à Via Rail, à Postes Canada et à CBC, visées par une disposition du projet de loi C-60 — le gouvernement pourra surveiller les négociations de leurs conventions collectives) sans s'interroger sur la pertinence de ces modèles.

Le rapport du VG a tout de même été accueilli avec intérêt par le *Toronto Sun*, qui juge inacceptable la réaction désinvolte du ministre Tony Clement. En éditorial, le

quotidien écrit que les explications données par Clement sur le trou de 3,1 milliards relèvent de la fanfaronnade. «*Oups? Ce n'est pas le genre d'excuses que l'Agence du revenu accepte si un citoyen remplit mal sa déclaration de revenu et perd ses documents*», soutient-on. Les révélations concernant l'incapacité du ministre des Ressources humaines à récupérer des prestations d'assurance-emploi versées en trop prouvent elles aussi que le gouvernement a des carences en gestion, dit le *Sun*.

Travailleurs étrangers

Le gouvernement s'est attiré de meilleurs commentaires grâce à son intervention dans le dossier des travailleurs étrangers temporaires (TET). Ottawa imposera notamment aux entreprises qui veulent embaucher des TET l'obligation de présenter un plan démontrant qu'elles pourront à terme se doter d'une main-d'œuvre toute canadienne. Les frais de traitement des demandes et des permis de travail seront augmentés.

Il était temps, estime le *Toronto Star*. En éditorial, le journal évoque un programme qui était devenu incontrôlable et qui contribuait à laisser 1,4 million de Canadiens sans emploi. Les changements proposés sont les «*bienvenus*», écrit-on. Le quotidien critique tout de même la gestion de ce programme par les conservateurs, soulignant qu'au mieux, ils ont manqué de vigilance en ne relevant pas tous les problèmes du programme. A moins qu'ils n'aient sciemment encouragé les entreprises à utiliser le programme de manière à diminuer la qualité des conditions de travail au Canada? Le *Star* pose la question, mais conclut en disant qu'au moins, le nouveau régime est prometteur.

Banque du Canada

La nomination du nouveau gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a surpris pas mal tout le monde jeudi. Mais

la décision du gouvernement s'explique aisément, selon John Ivison (*National Post*). À ses yeux, cette nomination est essentiellement politique, malgré les mécanismes mis en place. L'homme est qualifié, pas de doute là-dessus. «*Mais la principale qualité qu'il a aux yeux de Stephen Harper et Jim Flaherty, c'est qu'il comprend d'où le gouvernement vient et où il désire aller*».

Selon Ivison, Poloz partagerait en tout point la vision fiscale, monétaire et économique du gouvernement. Il sera indépendant, oui. Mais il s'entendra de toute façon très bien avec M. Flaherty. Ivison soutient qu'à la fin du processus de sélection, «*ce sont les signaux envoyés par Poloz selon lesquels il saura s'accommoder du programme du gouvernement qui l'a fait gagner. Car rien n'impressionne plus les membres de ce gouvernement que ceux qui sont d'accord avec eux*».

On se paie la une

Quelques lignes pour souligner un débat qui a animé la campagne électorale provinciale en Colombie-Britannique mercredi, et qui met en cause à la fois le comportement publicitaire des médias et les stratégies politiques des partis.

En retard dans les sondages, le Parti libéral de Christy Clark s'est en effet offert une fausse première page du journal *24 Ours* (Québecor). La une publicitaire — très semblable aux unes quotidiennes — montrait M<sup>me</sup> Clark triomphante, bras en l'air, sous le titre «*Comeback kid*». Un sondage favorable (alors qu'elle tire de l'arrière par au moins dix points, globalement) accompagnait la présentation. De la désinformation? Oui, mais surtout du désespoir, a souligné le Nouveau Parti démocratique local. «*Les libéraux doivent payer pour revendiquer des victoires*», a dit leur chef Adrian Dix.

Le Devoir

Les liens vers les textes originaux sont disponibles sur notre site Internet.

## IDÉES

# Contre la fermeture de l'école Waldorf de la Roselière

Non seulement les élèves qui bénéficient de cette pédagogie alternative ont-ils un parcours plus riche et plus joyeux que ceux du public, mais en plus, ils réussissent leurs examens

NANCY HUSTON

Écrivaine, dernier livre paru : Reflets dans un œil d'homme (Actes Sud)

Ayant pris connaissance ces derniers temps de la controverse autour de l'école Waldorf de la Roselière à Chambly, j'éprouve le besoin de vous faire part de mon point de vue.

Je ne connais pas personnellement cette école, ni les gens qui l'ont créée, ni aucun des élèves qui y ont été inscrits.

L'école Waldorf à laquelle j'ai moi-même étudié n'était pas de niveau primaire mais secondaire : j'y ai passé mes 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années voici déjà quatre décennies. Mais cette expérience a changé ma vie — en bien — et je voudrais essayer de dire en quoi.

En 1968, ma famille a quitté l'ouest du Canada pour la Nouvelle-Angleterre car mon père avait été engagé comme prof de maths et de physique à la High Mowing School (Wilton, New Hampshire). En tant qu'enfant d'enseignant, j'ai eu la possibilité d'y étudier gratuitement (jamais ma famille n'aurait pu payer les droits de scolarité!). Difficile d'imaginer deux univers pédagogiques plus différents que l'école publique de Calgary (Queen Elizabeth), où j'avais passé les cinq années précédentes, et High Mowing. Mes préoccupations à QE étaient simples : je voulais avoir de bonnes notes et séduire des garçons. J'étais dans une rivalité maniaque avec le monde entier sur les deux plans. Quand je n'étudiais pas, seule dans ma chambre en écoutant les Beatles, je faisais du magasinage au centre-ville, passais des heures à changer de maquillage, de coiffure et d'habits, buvais des bières en me laissant peloter par des « vieux » de vingt ans.

Deux ans plus tard, j'étais une autre personne.

Nous étions environ 80 élèves en tout, sur quatre promotions. L'école se situait au milieu des superbes forêts de cette région que je découvrais pour la première fois. C'étaient les années de la guerre au Vietnam, des émeutes, des protestations... et voilà que, dans un cadre bucolique, guidés par un professeur quinquagénaire aux longs cheveux noirs et à la voix mélodieuse, garçons et filles dansaient ensemble avec grâce et lenteur, formant voyelles et consonnes avec leur corps, transformant leur corps en langage. C'est ridicule, vous en êtes sûrs ? Il eût mieux valu que ces jeunes se jettent dans l'activisme politique, achètent Playboy et Cosmopolitan, se préoccupent des examens nationaux qui les attendaient pour leur entrée à l'université ?

Les souvenirs affluent. Français : chansons de Piaf et de Vian, pièces de Sartre et de Camus ! Théâtre : décorticage fascinant de tirades shakespeariennes, montage du *Songe d'une nuit d'été* ! Atelier d'écriture : haïkus sur la campagne électorale de Richard Nixon ! Botanique : balade dans la forêt pour relever des échantillons des différentes espèces végétales ! Maths : apprentissage de l'élegance des équations ; étonnement devant le nombre limité de solides réguliers. Histoire de l'art : découverte des merveilles de l'art de la Renaissance ! Littérature : lecture à voix haute, par la directrice de l'école, de *l'Enfer* de Dante ! Chimie : expériences décevantement en laboratoire ! Et ce ne sont là que quelques exemples...

Je me rappelle chacun des quinze professeurs, chacun des 80 élèves — j'ai l'impression de tout me rappeler de ces années-là, alors que la décennie précédente à l'école publique n'a laissé dans ma mémoire qu'un mélange confus de noms et



JOHN FOLEY OPALE

Nancy Huston a étudié dans une école Waldorf au New Hampshire après avoir quitté Calgary.

de visages, d'élans et d'humiliations, de petites vengeances et de rivalités mesquines. L'enseignement lui-même ne comportait pas d'éléments directement religieux, même si Rudolf Steiner, le fondateur des écoles Waldorf, était chrétien. (Faudrait-il, pour être bien certain d'éviter la contamination de nos enfants par cette religion, cesser d'écouter la musique de Bach et de regarder l'art de Michel-Ange ?) Partout et depuis toujours, les humains ont compris le monde à travers des systèmes religieux. L'enseignement Waldorf, « tourné vers la nature et le rythme des saisons », valorisant le bois et les « matières nobles », rendant hommage à la terre, fêtant les récoltes à l'automne et l'éclosion de la vie au printemps, ne ressemble-t-il pas davantage aux religions des autochtones du Canada qu'à celles de ses colonisateurs ?

La pédagogie contemporaine des écoles publiques, elle, par contre, est l'héritière directe, inavouée et inavouable, de l'éthique protestante : individualisme forcené, compétition, scission du corps et de l'esprit avec l'impérative pour celui-ci de contrôler, diriger, dominer et réprimer celui-là, surtout travail, gagner sa vie à la sueur de son front... et si les faibles tombent en chemin, eh bien, Dieu ou Wall Street l'ont voulu.

Les écoles d'aujourd'hui forment la société de demain, et un coup d'œil sur nos méthodes d'enseignement nous donne une bonne idée de la société dont on rêve. Oublier le corps pendant les heures de classe. Ne faire aucune pause, aucun arrêt, ne marquer aucune transition. Ne pas s'aider les uns les autres, ne pas discuter de ce que l'on apprend pour le digérer, en considérer l'utilité, l'importance. Non : prouver qu'on est dans le coup, avec les technologies de pointe, dès que possible. Lire plus vite, écrire plus vite, répondre plus vite aux questions à choix multiples pour les tests de QI, finir l'école plus vite, décrocher un job plus vite, partir à la retraite plus vite et mourir plus vite. Ouf, c'est fini. Et avec ça, puisqu'on est contre la religion, on ne croit même pas au paradis ! (Il faut lire, sur le rapport pathologique de notre société au temps, le beau roman de Peter Hoeg sur l'enfant inadapté qu'il fut : *Borderliners*.)

La grande idée de Steiner, c'est la primauté du spirituel

Peu à peu, au cours de mes années High Mowing, j'ai glané les principes de base de l'anthroposophie [...]. L'anthroposophie n'est pas directement enseignée dans les écoles Waldorf (pas plus qu'on n'enseignait naguère, dans les écoles religieuses au Québec, les principes fondamentaux de la théologie catholique) — cela n'en fait pas un « culte » !

La grande idée de Steiner, c'est la primauté du spirituel (ce qui n'est pas du tout la même chose que le religieux), et il est très significatif que dans toutes les activités des écoles Waldorf, la voie vers cette spiritualité passe par le corps.

Immense découverte, encore incomplètement assimilée, de la neurologie et de la biologie contemporaines : l'esprit fait partie du corps, n'est pas autre chose que lui, ne lui pré-existe ni ne lui survit. Si nous voulons nourrir notre esprit, le rendre sain, fin et humain... eh bien, il nous faut nous occuper de notre corps. De ses rythmes, de ses besoins, de ses élans. Il faut, oui, apprendre à nous servir de nos mains, de nos yeux, de nos oreilles, de notre peau. Il faut apprendre à aimer apprendre, plutôt qu'à être le premier de la classe.

Les critiques de l'école de la Roselière affirment que « de grands pans de certaines matières obligatoires ne sont pas enseignés ». Or, non seulement ces élèves ont-ils un parcours plus riche, plus harmonieux et plus joyeux que le parcours typique des élèves du public, mais en plus — ce qui doit en énerver plus d'un — ils réussissent leurs examens mieux qu'eux ! Les chiffres sont là pour le prouver. Ces élèves ne sont pas devenus des *drop-outs*, des baba-cool, des débiles mentaux qui passent leur vie à jouer avec des poupées de chiffon et à tricoter. Dans l'ensemble, ils se débrouillent et sont bien dans leur peau.

Je me dis que c'est cela qui dérange. Les critiques des écoles Waldorf voudraient que tout le monde soit logé à la même enseigne qu'eux : celle du ressentiment, de l'exigence, de l'obéissance et du conformisme — justement l'éthique protestante du « succès grâce au travail » qui, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, est en train de détruire les ressources de la Terre... et celles de ses habitants.

## Il y a un an, l'émeute de Victoriaville

Je ne regrette pas d'y être allé, d'avoir perdu mon œil et frôlé la mort. Il faut continuer à dénoncer une répression qui s'inscrit dans un cadre social beaucoup plus large

MAXENCE L. VALADE

Étudiant en sociologie à l'UQAM et un blessé parmi d'autres à Victoriaville.

Le texte qui suit est un extrait d'un texte complet qu'on peut lire sur *LeDevoir.com*.

Il y a de cela un an, j'ai perdu l'œil gauche et subi un traumatisme crânien sévère en raison de la répression. C'était lors des affrontements de Victoriaville en marge du Conseil général du Parti libéral du Québec. Je pourrais décrire en détail la violence policière que nous avons subie lors de cet événement. Cependant, cette répression s'inscrit dans un cadre social beaucoup plus large. Il m'apparaît crucial de revenir sur l'événement tout en cernant le système entourant la répression.

La direction que nous prenons m'inquiète. Les gouvernements en place, libéraux, péquistes, conservateurs et autres, répriment systématiquement la contestation. L'application méthodique des règlements P-6 sur l'île de Montréal (interdiction de manifester avec un masque, ou encore

sans avoir dévoilé l'itinéraire de la manifestation) et 500.1 à l'extérieur de la métropole (interdiction de bloquer la circulation) témoigne d'une volonté de pacifier l'atmosphère afin d'accomplir le programme néolibéral sans embûches. Les diverses mesures des gouvernements visant à contraindre toute prise de position menacent l'engagement citoyen. La liberté de manifester et la liberté d'association sont attaquées, et puisque la répression relative à la participation politique ne s'arrête pas aux contraventions et aux coups de matraque, la réponse populaire ne vient pas, le système capitaliste qui applique sa norme sur les individus instaure un climat de peur. [...]

Notre classe politique se transforme quant à elle en simple technocratie ou classe gestionnaire qui ne réfléchit plus, ne discute plus, mais gouverne. Elle répond à des critères dictés par le marché pour le marché. [...] De fausses vérités économiques sont en même temps créées. Elles forcent les gouvernements à prendre des décisions antisociales en recherchant le profit du marché. Ainsi, les impératifs économiques ont supplanté le politique en le soumettant à sa logique opérationnelle.

Ces réflexions me hantent d'autant plus compte tenu du souvenir de Victoriaville mais aussi de la brutalité quotidienne que nous subissons via les conditions judiciaires, les coups, les amendes, la peur et la méfiance. Il est important de se rappeler Victoriaville et de dénoncer la brutalité quotidienne. Je ne regrette pas d'y être allé, d'avoir perdu mon œil et frôlé la mort. J'y étais pour me battre contre un système fondamentalement violent. La lutte pour l'émancipation collective m'apparaît comme un acte essentiel et cette lutte passe par la mémoire, la réflexion et l'action.

Ce que je regrette, c'est qu'après plusieurs mois de révolte, de prise de conscience commune, de démocratie populaire active, tout semble avoir disparu. Je suis répugné par la société dans laquelle on empêche les manifestations, dans laquelle nous sommes si peu à pouvoir réagir et dans laquelle, finalement, tout cela semble si normal. Le système et l'élite à son service veulent nous empêcher de réfléchir, ils ne veulent pas que nous agissions ; ils ne veulent que l'extrapolation de ce qui est en place et la passivité imposée au peuple la rend possible, tout le reste stagne, tout le reste est subordonné à cette logique.

## Grosse fatigue à Labeaumeland



DAVID DESJARDINS

Pourquoi ai-je l'impression qu'au moment de terminer cette chronique parfaitement nouvelle, j'ai le sentiment qu'elle est déjà vieille ?

C'est sans doute la faute à la parade qui passe sous nos fenêtres, et repasse encore. Ces nouvelles qui reviennent en boucle et qui font que l'actualité radote. Alors le chroniqueur aussi, forcément.

À la différence, cette fois, que la colère devant la niaiserie est désormais remplacée par une grosse fatigue. Et cette semaine, particulièrement, par une envie de déménager n'importe où pour échapper à la parade de la fièvre bleue qui défile de nouveau dans ma ville.

Est-ce que c'est beau, Ham-Nord ?

Consacré mois du retour des Nordiques à Labeaumeland, mai ramène ce hoquet médiatique qui fait dire tout et son contraire aux politiciens, chroniqueurs de sports et personnalités publiques à propos du retour d'une franchise de la ligue nationale à Québec. Les autres nouvelles sont ainsi déclassées par l'espoir frétilant des amateurs de sports. Quoi ? La firme Roche est sur la sellette à la commission Charbonneau ?

Qui s'en soucie quand les Nordiques s'en viennent ?

« Ne doutez plus », a lancé un Marcel Aubut assuré, laissant entendre qu'il serait peut-être dans le secret des dieux et qu'une franchise de la Ligue nationale de hockey pourrait enfin nous échoir.

En phase avec l'habituel registre de celui qui aime trop s'écouter parler pour s'infliger le supplice d'avoir à réfléchir avant d'ouvrir la bouche, la déclaration nous aura toutefois permis d'assister à un superbe moment d'humour involontaire lorsque le maire de Québec a rabroué ce bon Marcel parce qu'il... parle trop.

Je suis comme ça, moi aussi. Mes propres défauts sont généralement ceux qui me sont insupportables chez les autres. Mais bon, il n'y a pas que M<sup>e</sup> Aubut qui jacasse pour dire n'importe quoi à propos des Nordiques. Tandis que les convoités Coyotes de Phoenix agissent pour une énième fois, tous les médias se sont mis en mode bleu. Comme la marche, comme les pelles, comme ce Kool-Aid que tant de gens semblent avoir avalé et qui, dès qu'il est question de hockey, rend un peu idiot.

Les quotidiens locaux savent que cette porno sportive qui pige dans les zones obscures du désir est extrêmement lucrative. Alors, ils s'y remettent, comme chaque fois qu'ils en ont l'occasion. C'est ainsi que, cette semaine seulement, on a eu droit au dévoilement du design intérieur du nouvel amphithéâtre, qu'on semble avoir confié au type chargé de la décoration de la moitié des restos de m'as-tu-vu sur Grande-Allée. Aussi, il y a cet hurluberlu qui s'est faufilé jusqu'en page couverture pour avoir coulé une rondelle à l'effigie du Canadien dans les fondations de l'amphithéâtre. Sans parler du maire qu'on a vu conduire de la machinerie sur le chantier.

Mais la palme revient sans conteste aux animateurs de radio qui, mardi, ont savamment décrypté l'entrevue d'un bonze de la LNH au réseau Sportsnet. Il fallait les entendre, se retenant à peine d'analyser jusqu'aux silences, cherchant avec ferveur dans le non-dit, les nuances ou un lapsus quelque preuve du fléchissement de Gary Bettman, et donc du retour du hockey professionnel dans la capitale.

Dans le lot, c'est eux qui m'ont semblé le plus affligeants. Pendant longtemps, je me suis shooté à la radio d'opinions et son prêt-à-penser. J'y ai tout analysé, j'ai relevé ses contradictions, sa mauvaise foi. J'ai dû écrire 150 chroniques sur le sujet. Et puis, un beau matin, j'en ai eu assez de me taper leurs conneries : j'ai tout simplement cessé d'écouter.

J'y suis brièvement revenu cette semaine. Je suppose que j'étais curieux de voir où ils en étaient, mais pendant mes quelques jours à leur antenne, j'ai eu le sentiment qu'on y frelaitait une sorte d'ennui. Une manière de provoquer et de racoler l'auditeur qui serait devenue une posture risible, une caricature. J'ai senti qu'il n'y avait pas d'envie. Pas de désir. Pas un soupçon de vérité dans leur spectacle.

Alors que, dans les autres médias, la fièvre bleue m'exaspère, je sais qu'elle n'y est qu'une locomotive. Elle vend autre chose. Parfois même de la nouvelle de qualité. Mais dans ces radios, c'est beaucoup devenu une raison d'être. Et ça tourne en rond.

J'ai eu le sentiment, en l'écoutant, qu'il y avait là un élan désespéré. C'est mon imagination qui parle, évidemment. Ces animateurs ne soupçonnent pas qu'ils sont en train d'épuiser le potentiel d'espoir qu'ils distillent quotidiennement pour des auditeurs qui ont envie de croire : en n'importe quoi, du moment qu'ils croient. Jusqu'à ce qu'ils passent à autre chose.

J'y pensais quand la fatigue m'a soudainement quitté. Et j'ai revu mes plans de déménagement. Je veux être là le jour où cette radio, qui n'est déjà plus qu'une vieille pute, aura fini d'épuiser son dernier truc.

d-desjardins@ledevoir.com

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (société) et Jean Dion (sports) ; information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter) ; information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahiers Perspectives) ; section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants) ; correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant ; soutien à la rédaction : Angèle Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebā, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

# SCIENCES

## Les mathématiques, une équation vitale

La scientifique Ingrid Daubechies illustre les multiples applications courantes de cette discipline, dont 2013 est l'année internationale

La construction mathématique qu'elle a découverte, et qui porte son nom, est utilisée pour réaliser les applications les plus diverses, dont la compression d'images en format JPEG 2000 qui s'affichent sur Internet. La présidente de l'Union mathématique internationale, Ingrid Daubechies, était récemment de passage à Montréal pour donner une conférence au Cœur des sciences, dans le cadre de l'Année internationale mathématiques de la planète Terre 2013. Rencontre.

PAULINE GRAVEL

**D**iscreète, la mathématicienne Ingrid Daubechies parle d'une voix douce, mais son discours n'en est pas moins passionné, animé par le plaisir de comprendre et le désir de montrer l'importance des mathématiques dans toutes les activités humaines. En entrevue, elle confie que son intérêt pour les maths ne s'est déclaré qu'à la suite de son doctorat en physique théorique obtenu à l'Université libre néerlandophone de Bruxelles (Vrije Universiteit Brussel) en 1980, à l'âge de 26 ans.

«*Pendant longtemps, dit-elle, j'ai cru que j'allais devenir ingénieure comme mon père. Mais à l'université, je me suis rendu compte que j'étais davantage intéressée par les fondements de la chose que par le travail d'ingénieur. Puis, en terminant ma thèse, j'ai réalisé que les outils mathématiques que j'avais étudiés en profondeur avaient des applications dans d'autres domaines que la physique. J'ai alors décidé de m'y concentrer.*», raconte Ingrid Daubechies, qui a été professeure de mathématiques à l'Université Princeton de 1994 à 2010, avant de rejoindre l'Université Duke en Caroline du Nord.

«**Il est de la responsabilité de la communauté mathématique de souligner davantage le lien entre les maths et cet instinct très humain de vouloir raisonner**»

En 1987, elle émigre aux États-Unis pour rejoindre son futur mari, un mathématicien d'origine britannique, qui fait alors des recherches aux Laboratoires Bell dans le New Jersey. C'est dans cet établissement qu'elle découvre la méthode de décomposition en ondelettes reconnue mondialement.

Contrairement à la vague qui ondule à l'infini, l'ondelette correspond à une seule déclinaison d'un patron d'oscillations dans un espace fini; ce patron peut toutefois être contracté ou dilaté, pour représenter des détails plus ou moins précis d'une image, par exemple. Les ondelettes de Daubechies sont utilisées pour décomposer des signaux (spectres sonores, ondes sismiques, etc.) ou des images en éléments plus simples qui décrivent l'objet à plusieurs échelles différentes.

Toute image qu'on envoie par Internet doit être comprimée. Pour ce faire, elle est décomposée rapidement en une superposition d'ondelettes à l'aide d'un algorithme. Une fois traduite en ondelettes de Daubechies, l'image comporte alors un volume de données à transmettre beaucoup moindre que celui occupé par l'image elle-même, mais qui permet néanmoins de reconstituer à l'autre bout une image de qualité équivalente, presque identique.

### Découverte à Montréal

C'est en février 1987, lors de son passage à Montréal pour donner une conférence sur son travail qui portait alors sur un tout autre sujet, que la mathématicienne découvrit la première d'une famille d'ondelettes de Daubechies.

«*De retour chez moi, j'ai trouvé les autres ondelettes de la famille, qui en compte une infinité car elles ont une caractéristique qu'on peut décliner à l'infini*», se souvient M<sup>me</sup> Daubechies, qui s'est alors attelée

à la rédaction d'un article pour un journal de mathématiques.

«*J'ai insisté pour y inclure des tables de nombres pour implémenter l'algorithme. Normalement, la façon d'écrire un article pour les mathématiciens n'aurait pas dû comprendre tous les calculs explicites qu'ils pouvaient déduire eux-mêmes. Aussi, il n'était pas évident qu'un journal de mathématiques accepte de consacrer un grand espace à des tables de nombres qui ne leur apportaient rien de plus. Mais ils ont accepté, et je crois que c'est cela qui a fait la différence pour les ingénieurs.*»

En effet, ces derniers ont été nombreux à percevoir le potentiel immense des ondelettes de Daubechies.

### Les ondelettes du FBI

Les premiers à s'être servis de ces ondelettes pour une application concrète furent probablement les ingénieurs du Federal Bureau of Investigation (FBI), qui voulaient informatiser les empreintes digitales conservées par l'organisme sur quelques centaines de millions de cartons, classés dans des tiroirs d'armoires occupant un espace immense.

Un jour, Daubechies reçoit un coup de fil du FBI lui demandant une précision sur sa méthode de décomposition en ondelettes, laquelle, lui apprend-on, a remporté le concours lancé par l'organisme pour trouver une façon de représenter et de comprimer d'un facteur 20 les empreintes digitales. La méthode devait aussi permettre de reconstruire les images de façon à ce que soient conservées toutes les caractéristiques importantes pour vérifier la similarité d'une empreinte à une autre.

«*Les empreintes digitales comportent des détails importants à diverses échelles, précise M<sup>me</sup> Daubechies. Il y a évidemment toutes ces lignes noires, mais à l'intérieur de chacune, de petits îlots plus clairs qui sont les pores de transpiration. Entre certaines lignes se trouvent parfois des îlots qui sont des amorces de lignes non réalisées. Or les ondelettes permettent de reconnaître ces caractéristiques à différentes échelles.*»

### Derrière JPEG 2000

La décomposition en ondelettes de Daubechies a également servi à accroître les performances en compression de la norme JPEG. La norme JPEG 2000, transformée en ondelettes, ne seulement permet une plus grande compression des photos, mais rend aussi les contours plus nets et contrastés. Cette norme est utilisée pour les applications sur Internet et les films numériques en Amérique du Nord et en Europe. La chaîne de télévision sportive américaine ESPN l'emploie aussi pour la diffusion des matchs de football.

La méthode des ondelettes est automatique, rapide et fiable. L'image qu'elle permet de reproduire n'est jamais complètement identique à la photo originale. Elle comporte de légères différences. «*Il n'est pas nécessaire de reproduire exactement toutes les petites subtilités parce qu'elles n'ont souvent aucune importance pour reconnaître l'objet ou saisir l'essentiel de ce qu'on photographie*», explique la mathématicienne. *«Quand on comprime une image, l'important est d'avoir, partout où il le faut, assez de détails afin d'obtenir la même impression nette de l'image à l'œil. Une décomposition en ondelettes procède en avançant toutes les redondances au sein de l'image à*



CAROL ET MIKE WERNER NEWSCOM



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Ingrid Daubechies: «*Pour que les maths demeurent une discipline vivante, nous avons besoin de diversité. Les mathématiques pures édifient le bâtiment, les cages d'ascenseur pour aller d'un étage à l'autre. Ceux qui utilisent ces ascenseurs, qui donnent une vie au bâtiment, sont les mathématiciens appliqués.*»

comprimer, c'est-à-dire les endroits où les pixels sont presque identiques à ceux du voisinage. Par contre, lorsque ceux-ci ne sont pas tout à fait semblables, les ondelettes gardent toute l'information. L'outil choisit lui-même où il mettra son énergie pour coder une transition brusque.»

### L'oxygénation du cerveau

Daubechies a aussi collaboré avec des chercheurs en neuro-psychologie qui voulaient analyser des enregistrements de l'oxygénation du cerveau, obtenus par la technique d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle pendant que des individus devaient réaliser une tâche particulière. Ces chercheurs devaient mesurer l'oxygénation supplémentaire du sang générée localement par le processus mental lié à la tâche à exécuter.

«*Déjà, la lecture de ce signal est très bruitée, explique-t-elle. En plus, le signal lui-même est de faible intensité et donc difficile à séparer des autres signaux émis par l'ensemble du cerveau, qui fait des tas de choses en même temps. Il faut donc procéder à une analyse du signal extrêmement fine et poussée pour l'extraire de façon aussi fiable et reproductible que possible. Or il s'avère que la méthode des ondelettes aide à voir plus de choses.*»

### La paléontologie

La mathématicienne travaille également avec des paléontologues qui comparent les molaires de mammifères de différentes espèces disparues dans le but d'élucider des

questions d'évolution. Son équipe a développé une méthode de calcul des similarités et des dissemblances entre deux surfaces dentaires.

Une impression de la dent est réalisée avec une résine dentaire. L'empreinte très détaillée ainsi obtenue est analysée en microtomographie, donnant une représentation topographique de la dent avec des monts et des vallées. «*Il s'agit de caractériser d'une part le paysage de la dent en chaque point et d'autre part de montrer comment ces différents monts et vallées s'intègrent dans le tout, car l'aspect local et l'intégration dans le tout jouent un rôle dans la similarité et les dissemblances. A nouveau, il y a des éléments cruciaux à différentes échelles. L'idée est de réduire la topographie à une représentation où il est plus facile de déterminer la similarité ou la dissemblance et qui aura une signification biologique.*»

### L'histoire de l'art

Ingrid Daubechies a récemment amorcé une collaboration avec des historiens de l'art belges, néerlandais et états-uniens, qui désiraient mieux comprendre les techniques de différents artistes à partir des images obtenues lors de l'examen d'une peinture par rayons X, infrarouge et luminescence. «*Chacune de ces trois propriétés donne une information fragmentaire, un aperçu différent de la même chose cachée. Il s'agit d'intégrer ces différents fragments et aperçus pour obtenir une vue d'ensemble plus nette du travail*

«**Les maths aident à développer la logique, la déduction, une gymnastique mentale qui nous sert dans tout**»

de l'artiste avant l'application de la couche finale: de petites corrections ou, parfois, des changements radicaux comme l'a fait Vincent van Gogh dans 20% de ses toiles.

«*Notre cerveau fait constamment ce genre d'intégration à partir d'images fragmentaires. Nous essayons maintenant de faire un travail similaire de façon mathématique, dans des circonstances pour lesquelles notre cerveau n'a pas d'expérience.*»

On traduit ces vues fragmentaires obtenues à partir de modalités différentes en ondelettes, puis on les fusionne à l'aide d'un algorithme. Ce qui permet d'arriver à une reconstruction plus précise des images sous-jacentes et d'avoir une meilleure idée de la méthode de travail de l'artiste.

### Les ondes sismiques

En outre, Ingrid Daubechies a mis son expertise à la disposition de géophysiciens qui voulaient mieux comprendre l'origine et la localisation des panaches volcaniques, ces remontées lentes de matériaux très chauds provenant vraisemblablement du manteau de la Terre. «*L'analyse des ondes sismiques permet de voir dans les entrailles de la Terre. Nous avons donc étudié ces ondes générées lors de grands tremblements de terre et qui ont été enregistrées par les stations sismiques d'Amérique du Nord au cours des dernières décennies*», a-t-elle expliqué dans sa conférence à Montréal.

### L'enseignement

Ingrid Daubechies est très préoccupée par l'enseignement des mathématiques à travers le monde et déplore le fait que beaucoup de jeunes les découvrent par le biais de professeurs qui n'en sont pas vraiment passionnés. «*Ce n'est pas la faute des enseignants, mais parce que nous avons trop peu de professeurs. Nous n'encourageons pas suffisamment les bons étudiants qui ai-*

ment cette discipline à devenir profs de maths.» Et peu importe le genre qu'on enseigne, la matière elle-même est importante. «*Les mathématiques aident à développer le raisonnement logique, la déduction, une gymnastique mentale qui nous sert dans tout*, rappelle la scientifique. *Les journaux ne publieraient pas de sudoku si les lecteurs n'aimaient pas cela. Résoudre un sudoku fait appel à un vrai raisonnement mathématique. Il est de la responsabilité de la communauté mathématique de souligner davantage le lien entre les maths et cet instinct très humain de vouloir raisonner.*»

Mais, pour transmettre ce plaisir que l'on tire d'un raisonnement logique bien construit, on ne doit pas voir les maths comme une série de recettes. «*Il est beaucoup plus efficace d'en comprendre vraiment les principes sous-jacents: cela permet de reconstruire toutes les formules, et ce, même des années plus tard, tandis que les recettes, on les oublie*», poursuit-elle.

### Du plaisir

«*Souvent, les cours de maths sont construits de telle façon qu'on demande aux étudiants d'avoir confiance: faites l'effort maintenant, vous verrez plus tard comment c'est utile. Une partie d'entre eux acceptent parce qu'ils ont déjà un goût pour la chose. Mais pour tous les autres, c'est un pas trop difficile à franchir. Il faut concevoir des cours de manière à ce qu'un plus grand nombre de jeunes y trouvent du plaisir. Les liens avec la vie courante peuvent être une des façons d'y arriver.*»

«*Et bien que je sois une mathématicienne appliquée, je défends ardemment les mathématiques pures. J'apprécie leur valeur, d'autant plus que j'ai fait moi-même usage de constructions qui avaient été élaborées en mathématiques pures.*»

«*Pour que les maths restent une discipline vivante, nous avons besoin de diversité, de mathématiciens qui élaborent de très belles théories, de très beaux théorèmes, de très beaux cadres. Ces mathématiciens purs édifient le bâtiment, les cages d'ascenseur pour aller d'un étage à l'autre. Ceux qui utilisent ces ascenseurs, qui donnent une vie au bâtiment, sont les mathématiciens appliqués.*»

Lorsqu'on aborde avec Ingrid Daubechies le titre de baronne qui lui a été décerné le roi Albert II de Belgique en 2012, elle lance sans l'ombre d'une prétention: «*Tant mieux si cela peut servir à faire parler des maths!*»